

BPCE MUTUELLE

Votre satisfaction
Notre priorité

3

Garanties optiques



À BPCE Mutuelle

Les garanties optiques sont **optimums et adaptées** à chacun.

75% des Français ont recours à une correction visuelle, dont 1 moins de 24 ans sur 2.

Avoir **le bon niveau de couverture en optique** est donc primordial. Sur montures et verres, un **renouvellement** est possible chaque année pour les moins de 16 ans et tous les 2 ans pour les plus âgés.

Le service Plus, c'est :

L'accès au réseau SantéClair joignable depuis votre espace BPCE Mutuelle. Il vous permet de :

- Trouver un centre d'ophtalmologie SantéClair pour un **RDV rapide**
- Bénéficier d'un **accompagnement personnalisé**, comprendre son défaut visuel et bien choisir ses lunettes
- Identifier un opticien pour s'équiper en verres haute performance avec garantie casse et packs **zéro reste à charge**

- Acheter ses lentilles en ligne au meilleur prix
- Trouver un centre de chirurgie laser de l'œil

A BPCE Mutuelle, **l'accompagnement de A à Z** pour vos soucis de vue est **une réalité**.



Engagement quotidien

Le Syndicat Unifié - Unsa préside aux destinées de notre Mutuelle depuis plus de 30 ans et s'engage au quotidien pour la santé des salariés.



Agir pour construire, l'engagement Syndicat Unifié - Unsa



Téléchargez l'application mobile

